

Texte n°3 : Mouvement de Libération des Femmes, « Manifeste contre le viol » (1976)

1 – Le viol n'est pas une fable

C'est la réalité quotidienne des femmes dans la rue, dans leurs maisons, à leur travail, le jour, la nuit. Même quand nous échappons à la réalité multiforme du viol, nous n'échappons pas à la peur que nous avons apprise dès notre enfance et que notre expérience ne fait que renforcer.

2 – Le viol n'est pas un hasard

C'est l'expression de la violence permanente faite aux femmes par une société patriarcale. [...]

3 – Le viol n'est pas puni en tant que crime contre les femmes

La loi dit : le viol est un crime. Dans les faits, il n'est jamais reconnu comme un crime contre une femme. Il est parfois reconnu comme un crime contre le propriétaire de la femme. L'accès des hommes au corps des femmes est pour chaque homme un droit qui n'est limité que par la propriété exercée par un autre homme sur une femme. La femme qui n'a pas de propriétaire est la propriété de tous.

4 – Le viol n'est pas une loi de la nature

Il est l'acte physique et culturel sur lequel est fondée la société patriarcale qui ne pouvait vivre sans l'appropriation et l'exploitation du corps des femmes, de leurs forces de production et de reproduction. Poussé par la nécessité de légitimer cette appropriation, le patriarcat a produit le mythe imbécile d'une sexualité masculine « irréprensible », « incontrôlable », « irrésistible », « urgentissime », en un mot, « virile ».

5 – Le viol n'est ni un désir ni un plaisir pour les femmes

Quand une femme dit non, ce n'est pas oui, c'est non. L'impérialisme de la sexualité masculine cherche à se justifier en fabriquant une sexualité féminine passive, masochiste, entièrement soumise aux initiatives des hommes, ce qui permet de persuader tous les hommes (et même certaines d'entre nous) que le viol peut être « recherché », « provoqué », « consenti », et pourquoi pas, source de jouissance. Autrement dit qu'un viol n'est pas un viol.

6 – Le viol n'est pas un destin

Nous en avons assez d'être violées et d'avoir peur de l'être. À droite comme à gauche, ils s'accordent pour justifier le viol. À droite, ils nous disent que le viol est le fait de psychopathes, d'immigrés, d'alcooliques, d'anormaux, d'obsédés sexuels. À gauche, ils nous disent que le viol est le résultat de la misère sexuelle et qu'il faut nous laisser violer au nom de la lutte contre le capital. Nous ne nous laissons plus culpabiliser, nous n'avons plus honte de dénoncer le viol et de lutter contre les violeurs. Nous refusons qu'une femme victime d'un viol soit transformée en accusée par la justice. [...]

Questions d'analyse grammaticale et d'interprétation

- Selon quel principe est structuré ce texte ?

- Comme pour le texte de Césaire, résumez dans un tableau à deux colonnes les positions antagonistes mises en scène dans ce texte.
- Relevez les expressions de la négation dans le texte. Relevez le « ne » restrictif.
- Comment sont employés « oui » et « non » dans la syntaxe de la phrase ? Est-ce normal ? Comment expliquez-vous cet emploi original ?
- Parmi les expressions de la négation relevées, quelles phrases semblent plus spécifiquement réfuter un propos, une idée commune à laquelle les autrices du manifeste s'opposent ?
- La phrase « La femme qui n'a pas de propriétaire est la propriété de tous » est-elle à la forme négative ? Pensez-vous que les autrices soient d'accord avec cette conception et quelle serait, au contraire, leur position ? Pourquoi cette conviction est-elle exprimée de cette façon ?

Paragraphe argumenté de synthèse

Montrez ce qu'ont en commun, du point de vue de leur stratégie argumentative, le texte n°2 et le texte n°3. Vous vous appuyerez sur les textes et sur leur analyse précise. Votre paragraphe commencera par un argument clair qui énoncera ce point commun.